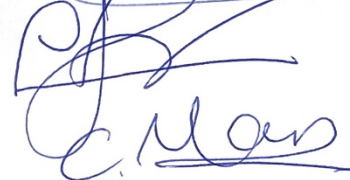
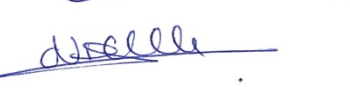
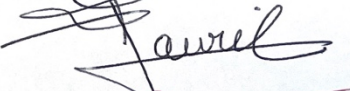
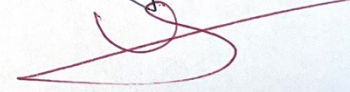
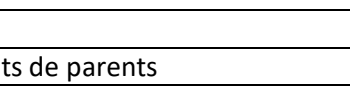


Ecole : Maternelle de Longvilliers 0780833g
Elémentaire de Rochefort-en-Yvelines 0780283j
Circonscription : Chevreuse
Heure de début : 17h30

Date : 17/06/2025

Heure de fin : 19h30

Liste d'émargement des membres de droit : (En cas d'absence, préciser en face du nom Absent ou Excusé)

NOM	QUALITE	SIGNATURE
DA GLORIA Elise	Directrice de la maternelle + présidente de séance	
GROUHAN Basile	Enseignant élémentaire	
CHANCELIER Yvonne	Maire de Longvilliers	
MASSON Chrys.	DPE Primaire	
NICOLLE Pauline	DPE Primaire	
NABIT Béatrice	Enseignante	
GOFFARD Julie	DPE Maternelle	
GUILLEMET Ranie	DPE Maternelle	
PERRONTE Nolwenn	Directrice, Élémentaire	
LATIBERT Sylvain	Président SIE	
SAUREL Xavier	Enseignant elem.	
FORAT Emmanuel	DPE Élémentaire	

Ordre du jour :

1	La vie de l'école	Rentrée 2025/2026
		Modalités de vote des élections de représentants de parents
		Point financier
		Travaux école élémentaire
2	Point pédagogique	Liaisons inter-établissements
		Manifestation/projets/sorties
		Territoire éducatif rural (TER)
		Nouveaux programmes d'enseignement
3	Santé et sécurité	Exercices incendie
		PPMS maternelle
		Allers et venues sur le temps scolaire
		Sécurité aux abords de l'école élémentaire
		Santé des mains des enfants en maternelle
4	Questions	Centre de loisirs

A. LA VIE DE L'ÉCOLE

1. RENTREE 2025/2026 :

Effectifs et structures prévisionnels

Les structures sont prévisionnelles, elles peuvent être changées à tout moment, même le jour de la pré-rentree.

- Maternelle : 6 PS/ 13 MS/15 GS, une classe de PS/MS (19) et une classe de GS (15)
- Elémentaire : 11 CP/17 CE1/14 CE2/ 17 CM1/16 CM2. 3 classes : CP-CE2 : 25 ; CE1-CM1 : 24 ; CM1-CM2 : 26.

Attention, Mme Perrotte a été avisée par les syndicats le 13.06.25, que l'école élémentaire était surveillée pour une éventuelle ouverture.

2 options : une ouverture est proposée dès la semaine prochaine lors du CSA (officialisation de toutes les mesures de carte scolaire), ou alors une ouverture ou non décidée fin août.

Dans l'éventualité d'une ouverture, la répartition des classes proposées telles que ci-dessus serait réétudiée et une nouvelle structure serait décidée lors de la pré-rentree, fin août.

Dans ce cas, la classe retenue serait la classe 4, pour des raisons de sécurité (PPMS, alarme incendie, cour de récréation etc), mais aussi pour des raisons matérielle (déjà équipée d'internet + vidéo projecteur) et enfin pour des raisons de cohésion scolaire.

Quid, du centre de loisir ?

Date de rentrée : Lundi 1^{er} septembre 2025

Modalité de rentrée :

- Maternelle : Pour une question de sécurité physique et affective, un choix a été fait par l'équipe enseignante pour réorganiser les deux premiers jours d'école afin de pouvoir accueillir les petites sections dans de bonnes conditions pour leur découverte de ce nouveau rythme. De ce fait : une **rentree échelonnée sera mise en place sur les deux premiers jours** (Lundi 1er et mardi 2 septembre). Ce qui signifie que les moyens et les grands entrèrent à 8h15 avec leurs parents par la porte côté rue, les petits à 8h45.
A partir du jeudi 5 septembre, les parents n'entreront plus dans l'école le matin et les enfants seront accueillis entre 8h15 et 8h25 à la porte côté parking par une enseignante puis dans la cour par la seconde enseignante et les Atsem.
- Elémentaire : Les élèves sont attendus à 8h20. Nous débuterons, comme à l'habitude, par des ateliers d'art-visuels dans la cour de récréation sur le thème choisi pour la Saint- Gilles : L'Espagne (partenariat avec le comité des fêtes de Rochefort-en-Yvelines). A cette occasion, les parents qui souhaitent rester le temps de l'atelier afin de nous apporter leur aide sont les bienvenus.

2. MODALITÉ DE VOTE DES ÉLECTIONS DE REPRÉSENTANTS DE PARENTS :

Les représentants de parents sont élus jusqu'aux prochaines élections en octobre 2025. Ils seront sollicités pour le dépouillement. Les dates ne sont pas encore connues. Ce le sera à la rentrée prochaine.

L'article 5 de la LOI n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école prévoit que le vote pourrait se faire de manière électronique sur décision du directeur d'école si les moyens existent à la rentrée (application numérique).

Mme Da Gloria consulte le conseil d'école afin de recueillir l'avis des membres : Majorité pour.

A défaut, les membres sont consulté pour que le vote par correspondance soit mis en place : Majorité pour.

3. POINT FINANCIER

OCCE :

- Maternelle

Dénomination		Entrées	Sorties	Total
				4806,86 €
Frais tenue de compte			5	
Cotisation bancaire			22,04	
Épouvantails jardin			11,80	
Matériel intervention infirmière savons			15,82	
Projet Tipis végétaux			149,13	
Classe d'eau	Eaux minérales		5,93	
	Sortie bergerie		228	
	Bus bergerie		620	
	Bus Crapauducs		400	
	Spectacle gouttelette		732	
Animation oiseaux GS			55	
Frais bancaires			0,25	
Frais bancaires			5	
Frais bancaires			1,87	
Projet potager			1785	770,02 €

- Elémentaire

Dénomination		Entrées	Sorties	Total
				3183.76
Virement trousse à projet		3179€		
Bus visite collège Bonnelles			121€	
Frais de tenue de compte			5€	
Frais conf virtuelle (?)			0.25€	
Tombola		1905€		
Acompte n°2 classe sans cartable			6790€	
Vente de chocolat		166.56€		
Don SIE (subvention)		3850€		
Achat tickets tombola			637,80€	
Subvention Longvilliers classe sans cartable		1500€		
Paieement Cantine collège		41.13€		
Acompte n°3 classe sans cartable			2716€	3555.40
A VENIR				
Cantine collège			41.13€	
Solde classe sans cartable			1358€	
Savoir rouler CM1/CM2			300€	
Dons des parents		100€		
Vente fleurs		129.43		2085.70€

SIE :

- Maternelle

Budget alloué : 2050€

Déjà dépensés : 223,50 €

Reste : 1826,50 €

- Elémentaire : 3850€

Rien n'a été dépensé

4. TRAVAUX ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Portillon : Qu'en est-il de la gâche électrique ?

M. Lambert a identifié qu'un câble arrive bien dans la gâche. Il reste à trouver l'électricien qui veuille bien le faire. Travaux seront normalement réalisés pendant l'été.

Internet classe de Mme Faure : Aucun accès internet enseignant dans cette classe car la prise ethernet est cassée. Cela a été signalé plusieurs fois. C'est maintenant une urgence pour la qualité des enseignements. La réparation peut-elle être possible durant l'été ?

M. Lambert explique qu'ils vont réparer le câble.

Wifi dans l'école : Qu'en est-il de l'installation de répéteur wifi avec switch on/off afin de travailler et valider les compétences des programmes en lien avec l'utilisation d'internet pour les élèves ?

M. Lambert répond que chaque classe peut être équipée d'une borne wifi connectée sur le câble ethernet et chaque professeur pourra allumer et éteindre sa borne selon ses besoins.

Parking enseignant : Une voiture d'enseignant a été grêlée lors de travaux d'entretien d'espace vert par les agents communaux. Projection de cailloux sur la carrosserie. Est-il possible d'envisager que les agents préviennent les enseignants lors de ces travaux afin qu'ils déplacent les voitures ?

La consigne a bien été passée aux services techniques.

B. POINT PÉDAGOGIQUE

1. LIAISONS INTER-ETABLISSEMENTS :

- **Crèche/PS :**

Afin de découvrir l'école, les enfants de la crèche de Longvilliers sont venus passer du temps dans la classe de Mme Da Gloria le mardi 10 juin entre 9h00 et 10h30. Ils sont également venus en classe dehors le vendredi 13 juin entre 9h00 et 10h30.

Également, tous les futurs PS, se sont rencontrés à l'école le samedi 14 juin au matin.

- **GS/CP :**

13/05 : fête des 100 jours d'école

30/06 : les GS passeront la journée dans la classe de CP

- **CM2/6^{ème}** : Les élèves de CM2 ont été accueillis le 27 mai au collège de Bonnelles. Ils ont pu participer à un cours de mathématiques et d'EPS avec une classe de 6ème. Ils ont aussi pu visiter le collège et rencontrer la CPE, Mme Noillet, qui a présenté le fonctionnement du collège et répondu à leurs questions. Enfin, ils ont déjeuné au collège.

2. MANIFESTATIONS/PROJETS/SORTIES :

- **Maternelle :**

- Classe d'eau du 21 mars au 4 avril : un projet conséquent, financé par l'agence de l'eau, qui a permis aux enfants de découvrir beaucoup de choses autour de l'eau. Sorties associées : Bergerie nationale, Crapauducs, moulin de St Fargeau, Rabette.
- Projet potager pédagogique avec l'association ville verte (les 5 et 6/03 puis les 29/04 et 02/05), financé par la coopérative scolaire
- Installation du composteur dans le jardin avec l'intervention du SICTOM (22/05)
- Développement du projet jardin : parcours de motricité extérieur (financé par l'Éducation nationale suite au projet NEFLE de l'an dernier) + tipis végétaux (financés par la coopérative scolaire)
- PS/MS : Projet épouvantail au jardin pour protéger le potager
- MS : Intervention de l'Infirmière scolaire (11/03) : hygiène des mains avec fabrication de savon
- GS : Prix des incorruptibles
- GS : intervention du CERF pour une animation sur les oiseaux (05/05)
- GS : Intervention de l'Infirmière scolaire (16/06) : respect du corps et hygiène bucco-dentaire

- **Élémentaire :**

- **CM1-CM2** : Savoir rouler à vélo, 3 interventions dispensées par la FFvélo représentée par M. Tourette. Le 7/03 a eu lieu le bloc 1 (connaître le code de la route et les parties du vélo). Le 17/03, le bloc 2, savoir pédaler. Et enfin le bloc 3, sortie sur route, le 27/06/25. Merci à tous les parents qui se sont rendus disponibles pour le bloc 2 comme pour le bloc 3.
- Intervention infirmière scolaire :

- 24.03.25 : hygiène bucco-dentaire (CP)
- 24.03.25 : Hygiène de vie et alimentation (CE1)
- 25.03.25 : Les écrans (CM)
- 12 et 23.05.25 : La puberté (CM2)
- Jardin pédagogique – Projet NEFLE : 28/03/25
 - CP-CE2 : Création refuge à insectes
 - CM : Création d'une spirale aromatique
- Prix des incorruptibles pour toute l'école
- Opéra de St Quentin en Yvelines : Représentation de Don Quichotte : 03/04/2025
- CM1/CM2 : Permis internet avec la gendarmerie de ST Arnoult en Yvelines le 12/06/25. Tous les élèves l'ont eu.
- Du 16 au 20.06 : Classe sans cartable

● **Maternelle et élémentaire :**

- Restitution de fin d'année : le 24 juin à 18h30 à l'école élémentaire sous forme d'une exposition des œuvres des enfants : sur le thème de l'eau pour la maternelle, sur la classe sans cartable de l'élémentaire.
- Randonnée pédestre le 3 juillet avec pique-nique. La cantine a été annulée par les directrices. Les parents ne doivent pas réinscrire leur enfant à la cantine sur le portail famille.

3. TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL

Pour la rentrée prochaine, les écoles rattachées au collège de Bonnelle sont regroupées en Territoire Educatif Rural (TER). Ce TER est prévu, dans un premier temps sur 3 ans.

Ce dispositif est développé par l'Education Nationale et permet aux écoles de bénéficier d'un petit budget pour pouvoir mener des projets liés aux objectifs du TER.

Les objectifs nationaux des TER sont :

1. Mobiliser un réseau de coopération autour de l'école, en renforçant les articulations avec les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires de l'école ;
2. Garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir, par le biais de l'accompagnement à l'orientation et les dispositifs d'égalité des chances tels que les Cordées de la réussite ;
3. Renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'École rurale, par un meilleur accompagnement et la formation des personnels affectés dans les écoles isolées.

Pour le TER de Bonnelle , les objectifs sont :

1. Ambition « Culture » : Favoriser et faciliter l'ouverture à l'environnement par la culture
2. Ambition « Sport et bien-être » : Agir pour développer l'estime de soi, la persévérance et contribuer au bien-être à l'école
3. Ambition « Parcours scolaire et Citoyenneté » : Favoriser le bien vivre ensemble par la mise en œuvre d'un parcours d'éducation à la citoyenneté

L'Inspectrice de la circonscription de Chevreuse a demandé aux directeurs des écoles du TER de réfléchir à des actions ou des envies particulières pour la rentrée prochaine.

L'école élémentaire demande si le SIE soutiendrait l'école pour le financement d'un intervenant en EPS dans le cadre d'un projet pour le TER ?

Devis 4420€

Si projet retenu dans le cadre du TER, possible subvention de 1000€.

Activités retenues :

Septembre/Octobre : (Kinball) + tennis

Novembre/Décembre (Ultimate)

Janvier/Mars (Lutte ou Escrime)

Avril/Juin (Laser Run Cycle 3 / Tir à l'arc cycle 2) du biathlon.

Toutefois, avant le 30/06/25, Mme Perrotte doit savoir si le SIE s'engage financièrement dans ce projet car il s'agit de la date butoir d'envoi des projets à l'équipe de pilotage du TER. De plus, Mme Perrotte doit prévenir l'intervenant qui nous a déjà bloqué un créneau et monter un projet pédagogique avec ce dernier à l'issue de la validation.

M. Lambert et M. Chanclud se concertent et reviendront vers Mme Perrotte.

4. NOUVEAUX PROGRAMMES

Des nouveaux programmes en français et mathématiques pour le cycle 1 et le cycle 2 et le CM1 entreront en vigueur à la rentrée prochaine.

Ils sont consultables librement sur le site eduscol.

C. SANTÉ ET SÉCURITÉ

1. EXERCICES INCENDIES

- **Maternelle :**

Dernier exercice fait le 17 juin à 13h35 : les PS étaient déjà dans leurs lits. Évacuation en 1min34.

- **Élémentaire :**

Sera réalisé la semaine du 23.06.25

2. PPMS

Alerte intrusion maternelle : Une demande avait été faite pour l'alerte intrusion comme à l'élémentaire, mais le système semble trop coûteux. Mme Da Gloria demande si le SIE pourrait financer l'achat d'alarme individuelle anti-agression, qui serait une solution temporaire dans l'attente de trouver quelque chose de plus efficace et de plus discret.

M. Lambert propose d'envoyer un lien au SIE pour l'achat.

Brises vues maternelle : Une partie des brises vues, demandés au 1^{er} conseil d'école, ont été installés sur les fenêtres côté parking : films UV miroir.

Concernant l'autre partie de l'école (fenêtres côté rue), ils seront installés lors du prochain budget.

Ces brises vues permettront aux personnes extérieures de ne pas voir dans l'école alors que les personnels auront, eux, vue sur l'extérieur et, le cas échéant, sur les dangers potentiels.

3. ALLERS ET VENUES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Afin de pouvoir assurer la sécurité des élèves dans les écoles, les directrices demandent à ce qu'il n'y ait aucune entrée et sortie de personnes sur le temps scolaire **sans en être**, au préalable, **avisées**.

La détention des clés de l'école ne donne pas le droit d'y entrer comme bon le semble.

Pour information, le Décret du 14 août 2023 (application de la loi Rilhac) précise que « Le directeur a autorité sur **l'ensemble des personnes présentes dans l'école** pendant le temps scolaire. » (y compris les élus).

Autrement dit, le directeur est l'autorité fonctionnelle reconnue qui assure la gestion opérationnelle de l'école, y compris les décisions d'accès et d'organisation.

4. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Concernant la circulation dans l'espace « parking enseignant et personnel communal » qui semblait dédié au stationnement.

Les enfants réalisent des activités sportives dans cet espace en herbe. Les enseignants signalent toujours cette activité au moyen de plots de couleurs mais quelques voitures circulent dans cet espace en herbage (malgré le sens interdit et les plots) pour se rendre à la salle plurivalente.

Est-il possible d'envisager une non-circulation dans cet espace ?

Le SIE soutient l'école sur ce point.

5. SANTÉ DES MAINS DES ÉLÈVES DE MATERNELLE

Des parents se sont rendus compte que leurs enfants avaient les mêmes soucis de mains (crevasses). Mme Da Gloria informe que le savon a été changé. Ce dernier est spécialement conçu pour les enfants de moins de 3 ans avec des ingrédients d'origine biologique. Il reste à tester le papier, même si les enseignantes veillent à ce que les enfants ne frottent pas mais tapotent et que les mains soient bien sèches. M. Lambert attend des réponses du fournisseur sur le papier. Les résultats des changements ne pourront être visibles que l'hiver prochain. A surveiller donc.

D. QUESTIONS

1. Centre de loisirs

M. Lambert explique qu'un appel d'offre a été lancé et que les réponses étaient attendues pour la semaine dernière.

Il y a eu 11 retraits de dossiers et 2 visites d'organisées.

Mais au final, il n'y a eu aucune réponse.

Les structures n'ont posé aucune question sur le cahier des charges.

Une entreprise a informé des raisons pour lesquelles elle n'avait pas répondu à l'appel d'offre :

- Deux lieux physiques générant un surcoût d'exploitation
- Un coût d'exploitation élevé au vu de la fréquentation actuelle des services périscolaires (spécialement le matin).

Donc il n'y aura pas d'ouverture en septembre. Le SIE assurera le périscolaire dans les mêmes conditions que pour 2024/2025.

Les parents sont encore dans les temps pour inscrire leur enfant au centre de loisirs de Bullion.

M. Lambert informe que la commune de Rochefort prend en charge le delta entre le prix « commune » et le prix « hors commune » si les enfants sont inscrits dans un centre de loisirs de Rambouillet Territoire pour les élèves résidant sur la commune de Rochefort.

Les inscriptions au périscolaire (garderie du matin, du soir et étude) vont donc être ouvertes dès la semaine du 23 juin.

2. Personnel périscolaire

Les parents demandent au SIE s'il est possible d'être prévenus en cas d'absence du personnel périscolaire. M. Lambert explique qu'il ne communique pas sur les absences du personnel tant qu'il n'en connaît pas la durée.

Parfois, le SIE n'est informé que tardivement de l'absence d'une personne, notamment pour la garderie du matin puisqu'elle débute avant l'ouverture des mairies.

Les membres du SIE communiquent lorsqu'ils sont sûrs du changement, de la personne qui remplace et de l'organisation.

3. Élagage des arbres

Mme Perrotte avait demandé s'il était possible d'élaguer 1 arbre sur 2. M. Lambert explique qu'il est plus pertinent d'élaguer tous les arbres car 1 sur 2 ne permet pas d'avoir assez d'ombre les années suivantes. Si tous le sont, il y a aura plus d'ombre l'année suivante. L'élagage se fait tous les 2 ans.

S'il y a un problème d'ombre, il est possible d'installer des voilages. Il ne faut pas hésiter à les demander.

La séance est levée à 19h30.

Présidente de séance

Mme Da Gloria



Secrétaire de séance
M. Grouhan

